

nos Premiers Crûs Clos Prieur, Petite Chapelle, Combottes..

Nos Vieux Terroirs ou les forces élaborées en commun.

«Nous sommes les fils spirituels des vieux terroirs. Notre âme a reçu la noblesse
et le tourment des familières immensités faites de main d'homme.»

Gaston Roupnel.

A quelques ouvrées des Grands Crûs, nos premiers crûs Petite Chapelle et Clos Prieur rivalisent de finesse et de grâce avec leurs prestigieux cousins. Il s'agit là des plus vieux terroirs du domaine. En 1877, un peu avant l'invasion du phylloxéra, mon arrière-arrière grand père décide d'acquérir une parcelle proche de la Grande Chapelle, ce finage se nomme alors Ergot ou Petite Chapelle. Ironie du sort, la même année les vignes françaises plantées à la densité incroyable de 35 000 pieds par hectare, subissent l'attaque d'un petit coléoptère que les vigneronns nomment écrivain ou gribouri. La récolte des Ergot est alors très fortement réduite à six pièces. Mais quel vin délicieux! Arthur, mon arrière grand père âgé de 10 ans, se souvenait de ce vin avec émotion. Mais surtout, il gardait en mémoire la fierté avec laquelle son père vendit ce nectar en automne 1881 au prix astronomique de 480 francs la pièce! Quelques années plus tard, en 1893 alors que déjà quelques vignes sont replantées avec des porte-greffes américains, Louis achète «son Clos Prieur» proche des Mazis. Est-ce ce nom aux évocations monastiques ou bien plutôt sa terre à la structure caillouteuse, légère et bien drainée qui décida mon arrière grand père? Nous n'en savons rien, mais quoi qu'il en décida, Louis fut particulièrement bien inspiré. La même année, lors de l'Exposition Générale des Vins, qui précède la fameuse Vente des Hospices de Beaune, le fruit de ses premières vignes greffées fut ovationné par ses amis vigneronns et amateurs de toute la Côte! Aujourd'hui, nos vieux terroirs de Premiers crûs, cette Petite Chapelle et ce Clos Prieur nous font croire que mystiquement l'homme possède le sol qu'il occupe. En fait, le sol possède l'homme et cette propriété, force élaborée en commun, est réciproque et inalienable!

Petite-Chapelle domaine TRAPET
40 ares, 1 parcelle
Clos-Prieur domaine TRAPET
40 ares, 2 parcelles
Capita domaine TRAPET
60 ares, 3 parcelles sélectionnées: Combottes, Corbeaux, Ergot

